

FSU–SNUipp



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National Unitaire des Instituteur·ices, PE, PEGC

- Syndicat majoritaire des enseignant·es
- FSU : Fédération de 22 syndicats de la Fonction publique
- Vous soutenir individuellement
- Lutter collectivement
- Une autre vision de l'école
- Secteur néo dédié
- Un collectif de débutant·es dans la carrière d'enseignant·e
- Des journées de stage de formation sur temps scolaire pour toutes et tous

Le bureau de la FSU-SNUipp



Nicolas Alexandre
Adjoint dans le 13ème
Élu en CAPD
Réfèrent retraite
Lundi, mardi, mercredi



Léa de Boisseuil
Adjointe dans le 18ème
Élue en CAPD et CDEN
Co-secrétaire départementale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi



Audrey Bourlet de la Vallée
Adjointe dans le 19ème
Élue en CAPD, CSA et CDEN
Co-secrétaire départementale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi



Claire Brezot
Adjointe dans le 20ème
Réfèrent enseigner à l'étranger
Vendredi



Jérôme Lambert
Adjoint dans le 20ème
Élu en CAPD et CDEN
Réfèrent ASH et formation
Jeudi



Zélie Lebrun
Brigade dans le 18ème
Réfèrent remplacement
et mouvement
Mercredi, jeudi, vendredi



Denis Parès
Adjoint dans le 11ème
Élu en CAPD



Caroline Pecqueur
Adjointe dans le 14ème
Élue en CAPD, CSA et FS-SSCT
Réfèrent AESH et santé au travail
Lundi, mardi, mercredi



Nathalie Carboni-Latour
Directrice dans le 20ème
Élue en CAPD
Réfèrent direction
Jeudi



Colin Gannat
Adjoint dans le 19ème
Élu en CAPD
Réfèrent entretien de direction
Jeudi



Elisabeth Kutas
Adjointe dans le 18ème
Élue en FS-SSCT
Réfèrent violences sexistes et
sexuelles au travail
Mardi, mercredi



Marie Laferrière
Adjointe dans le 18ème
Élue en CAPD, CDEN et COSP
Réfèrent des débuts de carrière
Lundi, mardi, mercredi, vendredi



Antonella Pereira,
Directrice dans le 20ème
Élue en CAPD



Roger Pouëssel
Directeur dans le 15ème



Anne-Laure Stammering
Directrice dans le 18ème
Trésorière
Lundi



Cécile Stassi
AESH dans le 6ème
Élue en CCP

Vous syndiquer pour nous soutenir



Pas encore syndiqué·e ?
5 minutes en ligne



J'adhère à la FSU-SNUipp Paris !



En quelques clics, syndiquez-vous à la FSU-SNUipp 75 pour l'année scolaire 2024/2025. Vous pourrez effectuer un paiement par carte bancaire jusqu'en 4 fois. 66% du montant de votre cotisation syndicale seront déduits de votre impôt. Sans attendre, remplissez le formulaire pour adhérer !

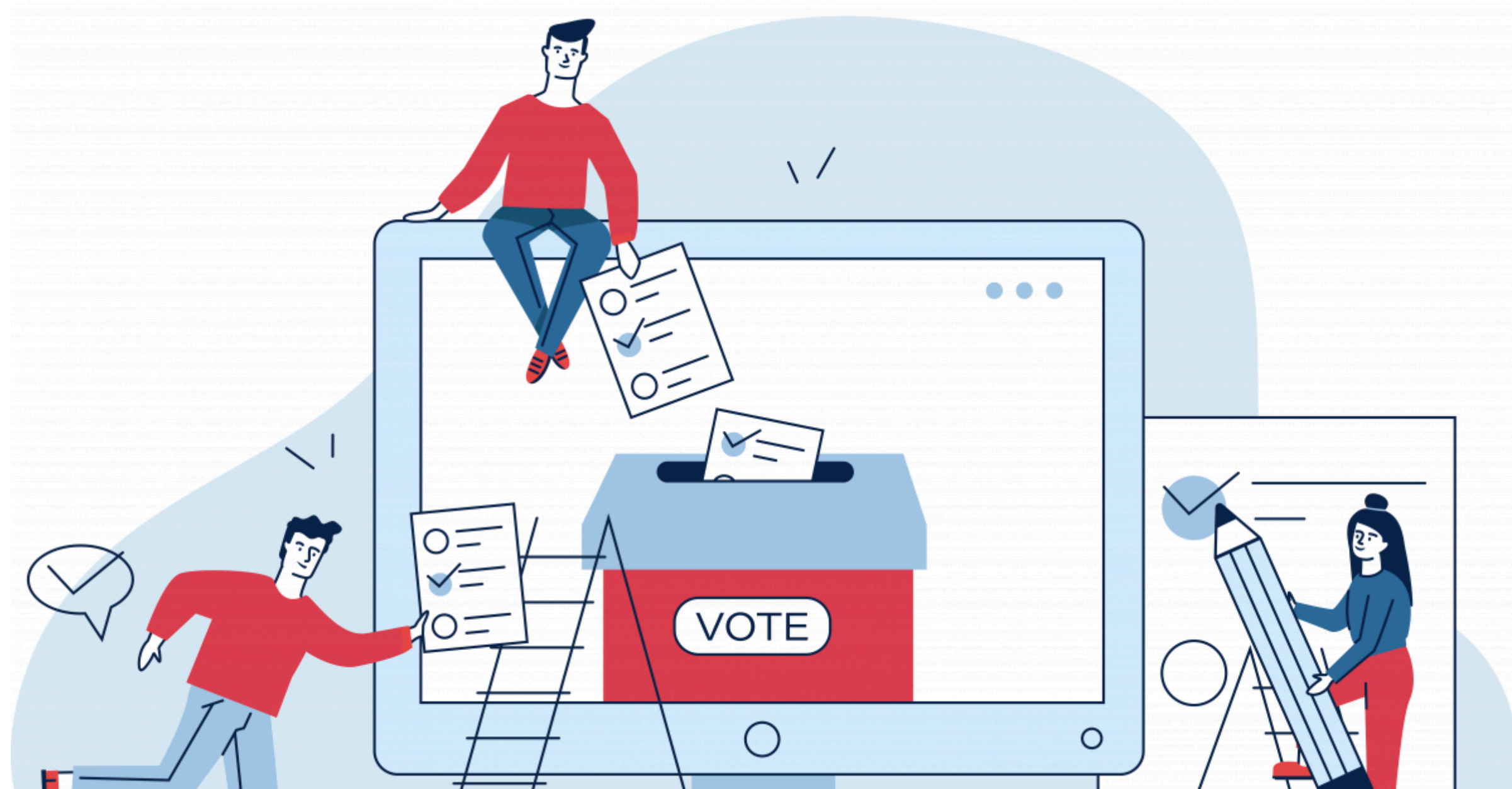
**Après réduction d'impôts :
Étudiant·es → 10€**

Voter aux élections professionnelles



RDV en décembre 2026

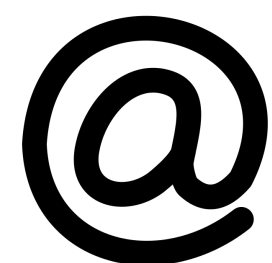
Votez pour le SNUipp et
la FSU afin d'être
représenté·es au mieux
face à l'administration.



Nous contacter



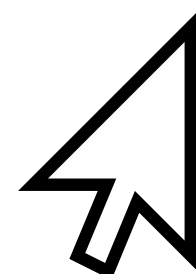
11 rue de Tourtille
75020 PARIS



snu75@snuipp.fr



01.44.62.70.01



www.75.snuipp.fr



- FSU-SNUipp Paris avec les PES & Néo

- FSU-SNUipp Paris



- @SNUippFSUParis



- @fsusnuipp75

Nous contacter



Inscrivez-vous à nos lettres d'info !

M2 2024/2025 : <https://forms.gle/845cKJVNBRNr79sn6>

Générale : envoyez-nous un mail à snu75@snuipp.fr

Rejoignez les groupes !

WhatsApp M2 : à venir en fonction de vos groupes

Facebook M2 1er degré Paris : <https://www.facebook.com/groups/744957463372541>

Facebook CRPE Paris : <https://www.facebook.com/groups/821305315833970/>

Au programme :

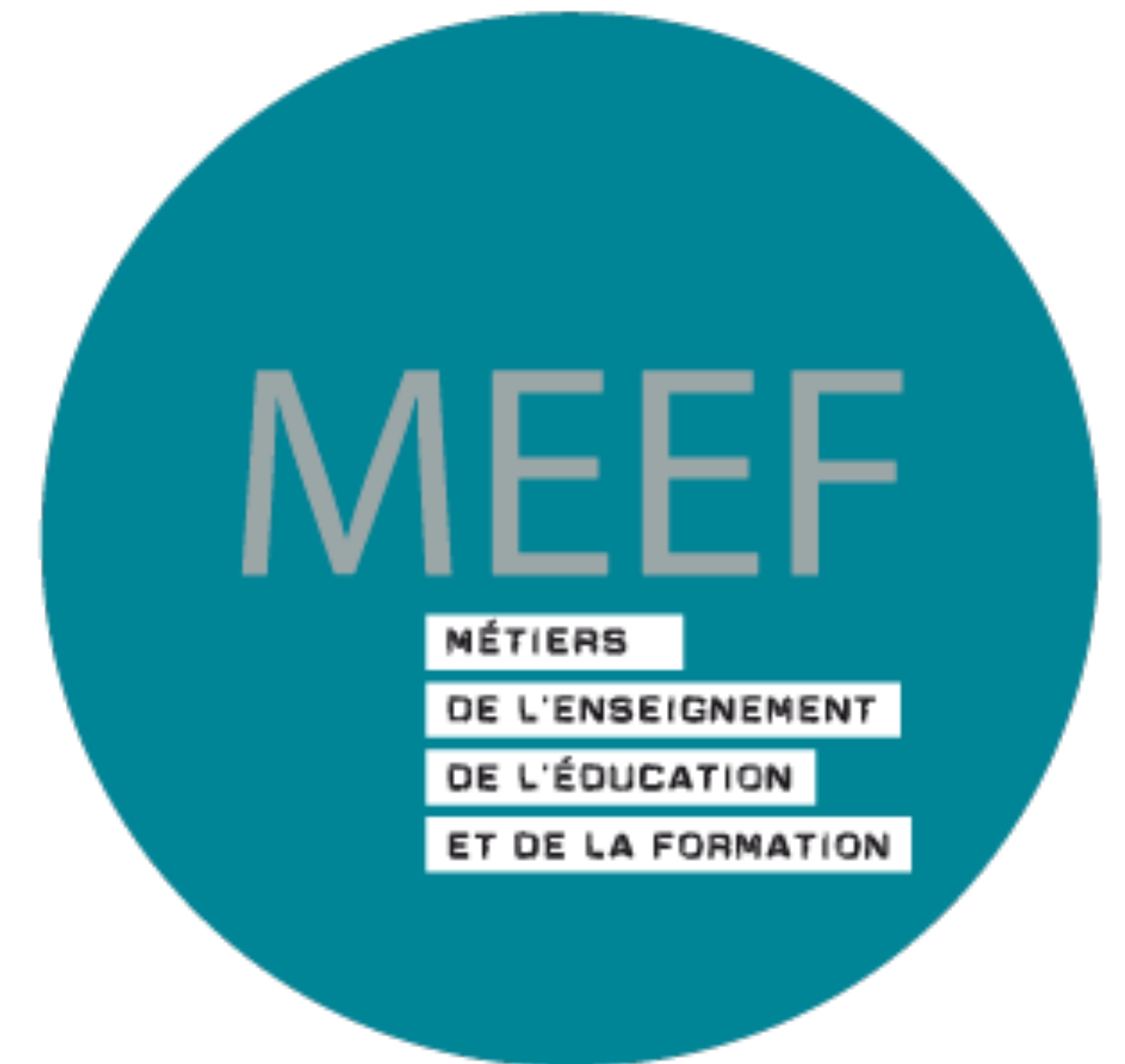


1. Bilan de l'année de M1
2. Élections INSPE
3. M2 Alternance / M2 SOPA
4. CRPE 2025
5. Réforme, concours et statut
6. Attribution des stages
7. Droit de grève
8. Année de PES
9. Stages de la FSU-SNUipp
10. Fonctionnement de notre site
11. Interlocuteur·ices : INSPE, circonscription, syndicat, applications...
12. Salaire
13. Violences sexistes et sexuelles au travail
14. Les rdv de la rentrée

1. Bilan de l'année de M1

Tour de table :

- Bilan du M1 MEEF à l'INSPE
- Préparation au CRPE ?
- Stages OPA ?
- Qualité des cours ?



3. Élections au Conseil de l'INSPE



Depuis 2008, la FSU avec le SNUipp occupe au moins 3 sièges sur 4 au Conseil de l'INSPE.



Tous les 2 ans, les étudiant·es et stagiaires doivent élire leurs représentant·es :

- 4 sièges / 4 suppléant·es
- Parité femmes / hommes
- M1, M2, DIU, 1^{er} & 2nd degré
- 3/4 conseils par an

3. Le M2 MEEF



Une année de M2 chargée :

- M2 MEEF à valider (288h/an d'enseignements)
- Un mémoire à rédiger et soutenir
- CRPE à réussir
- Stage en responsabilité (M2 Alternance)
- Stage d'observation (M2 SOPA)

Bloc 1 : UE1 - Culture de l'éducation

Bloc 2 : UE2 - Didactique maths & français
UE3 - Didactique autres disciplines

Bloc 3 : UE4 - Stage & Mémoire

Master 2 MEEF sur site de l'INSPE

→ Du 31 mai au 30 juin 2024 : <https://candidature.espe-paris.fr/>

Master 2 MEEF en alternance sur site Colibris

- entretien fin mai / début juin
- affectations le 28 juin

→ **Possibilité d'échanger de site entre Molitor et Batignolles**

3. Le M2 MEEF

M2 SOPA

(≈150/200)

- 12 semaines de stage en OPA chez des PEMF (lundi/mardi OU jeudi/vendredi). 131€ net/mois pendant 10 mois.
- Tutorat à l'INSPE par des PEMF
- Pas de visite de PEMF

M2 Alternant·e

(≈90)

- Complète les PEMF à 1/3 temps (lundi/mercredi OU jeudi/mercredi + 2 semaines en janvier). 865€ brut/mois. Contrat de 12 mois
- Tutorat à l'INSPE
- Visites de CPC et INSPE

M2 AED prépro

(≈20)

- Complète les PE à 80%, un jour par semaine (jeudi). Contrat de 12 mois. 1 300€ brut/mois.
- Suivi par DEA et tuteur·ices INSPE



Attention : pas de prime d'installation l'année de PES (2 080€) !

4. S'inscrire au CRPE

→ Inscriptions : de mi octobre à mi novembre 2024

- Attestation de secourisme
- Attestation de natation



S'inscrire dans la bonne académie car pas de mutations possibles !

**CRPE
2025**

CRPE externe

- niveau M2

CRPE interne

- niveau L3
- 3 ans dans le Fonction publique

CRPE 3^{ème} concours

- pas de condition de diplôme
- 5 ans de contrat dans le privé



Reclassement

- ↳ Reprise d'ancienneté possible pour le privé et le public. Contactez-nous !

4. Préparation CRPE

Dates provisoires :

Épreuves écrites

Début avril 2025

Épreuves orales

Début juin 2025

Résultats

À partir du 10 juin 2025

Nombre de postes
provisoires :

≈ 200/300

2024 : 260

2023 : 250

2022 : 219

2021 : 202

2020 : 275

2019 : 298

2018 : 312

ÉPREUVES ÉCRITES



FRANÇAIS

- 3h
- 20 points, Coef 1



MATHS

- 3h
- 20 points, Coef 1



SCIENCES & TECHNOLOGIE OU HG EMC OU ARTS

- Une matière au choix du candidat, sur la base d'un dossier
- 3h
 - 20 points, Coef 1



ÉPREUVES ORALES

LA LEÇON français et maths



- Conception et animation d'une séance de cours sur un sujet tiré au sort
- Préparation 2h
 - **Oral 1h** (30 min en français, 30 min en maths)
 - 20 points, Coef 4

L'ENTRETIEN EPS et motivation



- Préparation 30 min
- **Oral 1h05** : 30 min EPS et 35 min motivation et connaissance du service public
- 20 points, Coef 2

LANGUES (Optionnel)



- Espagnol, allemand, italien ou anglais niveau B2
Présenter le document pédagogique fourni par le jury et expliquer comment l'utiliser dans une séquence
- Préparation : 30 min
 - **Oral 30 min** dont 10 min dans la langue choisie
 - 20 points (Seuls les points au dessus de 10 comptent), Coef 1

CRPE
2024

4. CRPE 2025

**CRPE
2025**

Épreuves écrites

Français

2h (sur 10 points)

Mathéma

2h (sur 10 points)

Histoire, géographie, EMC, arts,
EPS, sciences et technologie, LVE

45 minutes

Épreuves orales

Français ou mathématiques

Au choix, exposé disciplinaire visant à "évaluer la capacité d'expression et de réflexion »

Motivation

Échange visant à "apprécier la motivation, la capacité à se projeter dans le métier enseignant et à transmettre les valeurs de la République"

**Si titulaire d'une licence,
CRPE en fin de L3, dispensé·e
des écrits si licence PPPE !**

5. Situation actuelle

L1	L2	L3	M1	M2		M2 + 1	M2 + 2	
Licence au choix					Master au choix (non MEEF)		Fonctionnaire stagiaire	Titulaire
Étudiant·e AED prépro (assitant·e d'éducation en préprofessionnalisation) sous contrat de 3 ans prolongeable 1 an en M2 à partir de septembre 2023 → 1/3 temps en classe (compléments des 80%), soit 8h/semaine (312h/an)							PES master MEEF <ul style="list-style-type: none"> • 100% responsabilité de classe • 10 à 20 jours de formation INSPE 	T1 <ul style="list-style-type: none"> • 100% en responsabilité de classe • Visites CPC / PEMF
	→ 779€ net/mois	→ 1 001€ net/mois	→ 1 018€ net/mois	→ 1 018€ net/mois		PES non master MEEF <ul style="list-style-type: none"> • 50% responsabilité en classe • 50% formation INSPE 		
PPPE : parcours préparatoire au professorat des écoles			Master MEEF					
L1 <ul style="list-style-type: none"> • 75% lycée • 25% fac • SO 	L2 <ul style="list-style-type: none"> • 50% lycée • 50% fac • SOPA 	L3 <ul style="list-style-type: none"> • 25% lycée • 75% fac • stage à l'étranger 	M1 SOPA <ul style="list-style-type: none"> • Cours à l'INSPE • Stage OPA de 3 x 2 semaines 	M2 SOPA <ul style="list-style-type: none"> • Cours à l'INSPE • 12 semaines de stage OPA • 1 312,20€ net/an, soit 131,22€ payés 10 mois 	M2 Alternance <ul style="list-style-type: none"> • Cours à l'INSPE • 1/3 temps en responsabilité (compléments des PEMF) • 780€ net/mois (contrat de 12 mois) 	Payé·e à temps plein échelon 1 : indice 395 / 1 535€ net	Payé·e à temps plein échelon 2 : indice 446 / 1 732€ net	

CRPE

TITU°

5. Situation actuelle

Dans les écoles, en observation et responsabilité de classe :

PPPE

AED pré-pro

M1 SOPA

M2 SOPA

M2 Alternant·es

Contractuel·les

PES 50%

PES 100%

5. Concours : projet de la FSU-SNUipp



L1	L2	L3	M1	M2	M2 + 1	M2 + 2
Étudiant·e prérecruté·e			Fonctionnaire stagiaire		Titulaire	
<p>Prérecrutement = sous statut d'élève professeur·e, rémunéré·e, sans contrepartie de travail.</p> <p><i>La rémunération des étudiant·es doit garantir une rémunération suffisante pour poursuivre des études et préparer le concours.</i></p>			<p>PES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1/3 temps de stage en observation et pratique accompagnée ● Formation INSPE 		<p>T1</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 50% temps en observation et pratique accompagnée + responsabilité de classe ● 50% formation INSPE 	<p>T2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Temps plein en classe ● Formation continuée
			<p>Payé·e à temps plein échelon 1 : indice 395 / 1 535€ net + 300€</p>	<p>Payé·e à temps plein échelon 2 : indice 446 / 1 732€ net + 300€</p>	<p>Payé·e à temps plein échelon 3 : indice 453 / 1 759€ net + 300€</p>	<p>Payé·e à temps plein échelon 3 : indice 453 / 1 759€ net + 300€</p>

CRPE

TITU°

5. Réforme : projet Attal

L1	L2	L3	M1	M2	M2 + 1
Étudiant·e			Élève fonctionnaire	Fonctionnaire stagiaire	Titulaire
« Cycle préparatoire »			« Cycle supérieur »		
Cours dispensés par les ENSP (Écoles Normales Supérieures du Professorat) = structure de coordination entre le Rectorat et l'Université, tout en maintenant les INSPE					
LPPE = licence préparation au professorat des écoles <i>Objectif : 80% des lauréat·es au concours issu·es de cette nouvelle licence (dispensé·es des épreuves écrites du CRPE)</i>			M1 <ul style="list-style-type: none"> • 25% OPA • 37,5 % de pratique et enseignement professionnel • 37,5 % d'approfondissements universitaires disciplinaires 	M2 <ul style="list-style-type: none"> • 50% en responsabilité de classe • 20% de pratique et enseignement professionnel • 30 % d'approfondissements universitaires disciplinaires • Rédaction mémoire 	T1 <ul style="list-style-type: none"> • Temps plein en classe
Pas de rémunération			900€ net/mois 1 400€ net/mois	1 800€ net/mois	Payé·e à temps plein échelon 1 : indice 395 / 1 535€ net

CRPE

TITU°

6. Attribution des stages

Horaires des écoles parisiennes :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30
13h30-16h30	13h30-15h		13h30-16h30	13h30-15h

→ Dire ses préférences au secrétariat de l'INSPE ou au Rectorat

→ Formulaire à remplir

Spécificité des écoles élémentaires parisiennes :

PVP = professeur·es de la Ville de Paris		
Arts	Musique	EPS
1h	1h	1h30/3h

Assistant·e en langues vivantes : selon les écoles (rare)

7. Droit de grève

**M2 alternant·e =
Le même droit de grève
que tout le monde !**

**M2 SOPA =
Ne pas aller en cours**

- 1/30^{ème} du salaire retiré sur la fiche de paie
- Déclarer 48 heures avant
- Aucune conséquence sur votre titularisation

Plus d'infos sur notre site :
<https://75.snuipp.fr/?Droit-de-greve-PES-Oui>



8. Année de PES

PES à 50% (= 120 stagiaires)

→ titulaire d'un master autre que MEEF ou équivalent (3^{ème} concours, concours interne...)

Tutorat
INSPE &
PEMF/CPC

Stage en responsabilité
3 semaines / 3
semaines

Stage d'observation
2 semaines chez un·e
PEMF

2 visites d'accueil
- PEMF
- CPC

4 visites conseil
- INSPE x2
- PEMF x2 ou x3

PES à 100% (= 130 stagiaires)

→ titulaire d'un master MEEF 1^{er} ou 2nd degré

Tutorat
INSPE & PEMF/CPC

Visites

- d'installation PEMF (P1)
- de courtoisie CPC (P1)
- conseil n°1 PEMF (P1 ou P2)
- conseil n°2 PEMF (P3)
- conseil n°3 PEMF (si nécessaire)
- d'évaluation CPC (P4)
- IEN (P5, si en contrat renforcé)

Inscriptions à l'INSPE (sans frais)

Pré-inscription

Juin 2024

Inscriptions

Début juillet

- PES 50% en DIU
- PES 100%

Fermeture INSPE

Du 22 juillet au 18 août

Fermeture Rectorat

Du 29 juillet au 18 août

8. Année de PES

PES à 50%

DIU (diplôme inter-universitaire)

- 246 heures de formation dans l'année
- 9h - 16h30

1) Communauté éducative et service public (laïcité, égalité filles-garçons, numérique, inclusion...). → *Assiduité prise en compte*

2) Enseignement, transmission des savoirs et construction des apprentissages (français, maths, arts, EPS...) → *Écrit disciplinaire au choix*

3) Développement professionnel (tutorat...) → *Écrit réflexif + Rapports de visite et retour autp-critique*

PES à 100%

- 10 jours de formation pour ex M2 alternant·es (64h)
- 12 jours de formation pour ex M2 SOPA (76h)
- Mardis et mercredis après-midi

1) Analyser et ajuster sa pratique (tutorat...)

2) Maîtriser son environnement professionnel (service public, laïcité, éducation prioritaire...)

3) Apports et outils pour développer ses choix et gestes professionnels (outils, gestion de classe, différenciation...)

9. Stages néo de la FSU-SNUipp



Vous avez droit à 12 journées par an de formation sur temps scolaire, remplacé·e et payés normalement.

Prévenir l'IEN un mois à l'avance sur Arena ou par mail.

**Cycle de formation syndicale et pédagogique
(2 journées)**

Matin :

Problématique militante

Après-midi :

Thème pédagogique avec intervenant·e (GFEN, groupe Freinet...)

**Réservés aux PES,
T1, T2, T3, T4, T5**

Objectifs

- Réfléchir entre débutant·es sur le métier**
- Partager des outils pédagogiques**

9. Stages de la FSU-SNUipp



Exemples de stages néo

- Fonction publique, les enjeux
- Histoire de la lutte
- Enseignement inclusif
- Penser l'école

Autres stages de la FSU-SNUipp

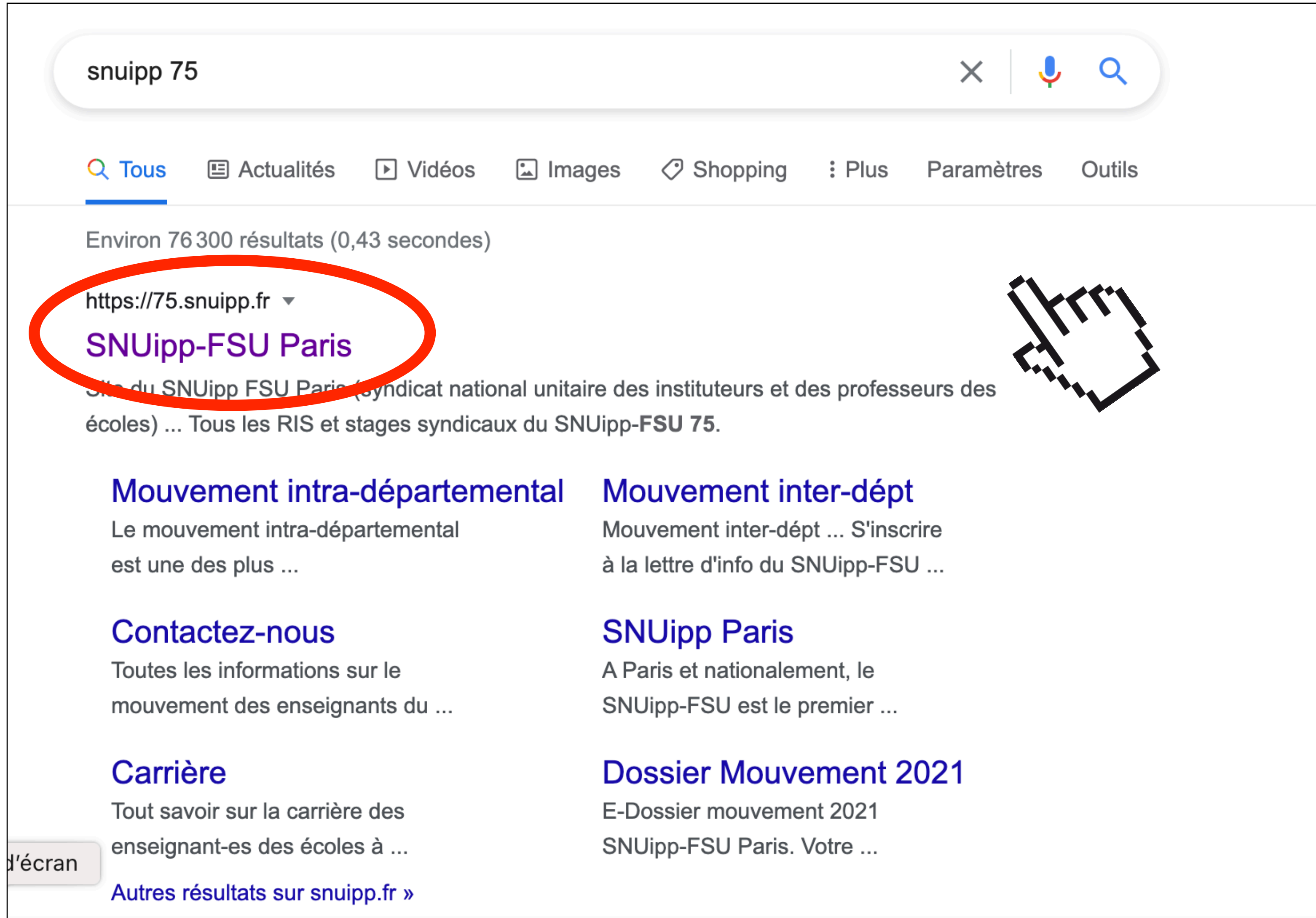
- Université d'Automne
- Droit et carrière
- Devenir directeur·ice
- Journée maternelle
- Université de printemps
- École et droits LGBT
- Nouveaux·Iles militant·es...

Pour tout le monde !

Objectifs

- Se former autrement
 - Apprendre de pédagogues comme V. Boiron, P. Meirieu, S. Boimard...

10. Fonctionnement de notre site



snuipp 75

Tous Actualités Vidéos Images Shopping Plus Paramètres Outils

Environ 76 300 résultats (0,43 secondes)

<https://75.snuipp.fr> ▼
SNUipp-FSU Paris
Site du SNUipp FSU Paris (syndicat national unitaire des instituteurs et des professeurs des écoles) ... Tous les RIS et stages syndicaux du SNUipp-FSU 75.

Mouvement intra-départemental
Le mouvement intra-départemental est une des plus ...

Mouvement inter-dépt
Mouvement inter-dépt ... S'inscrire à la lettre d'info du SNUipp-FSU ...

Contactez-nous
Toutes les informations sur le mouvement des enseignants du ...

SNUipp Paris
A Paris et nationalement, le SNUipp-FSU est le premier ...

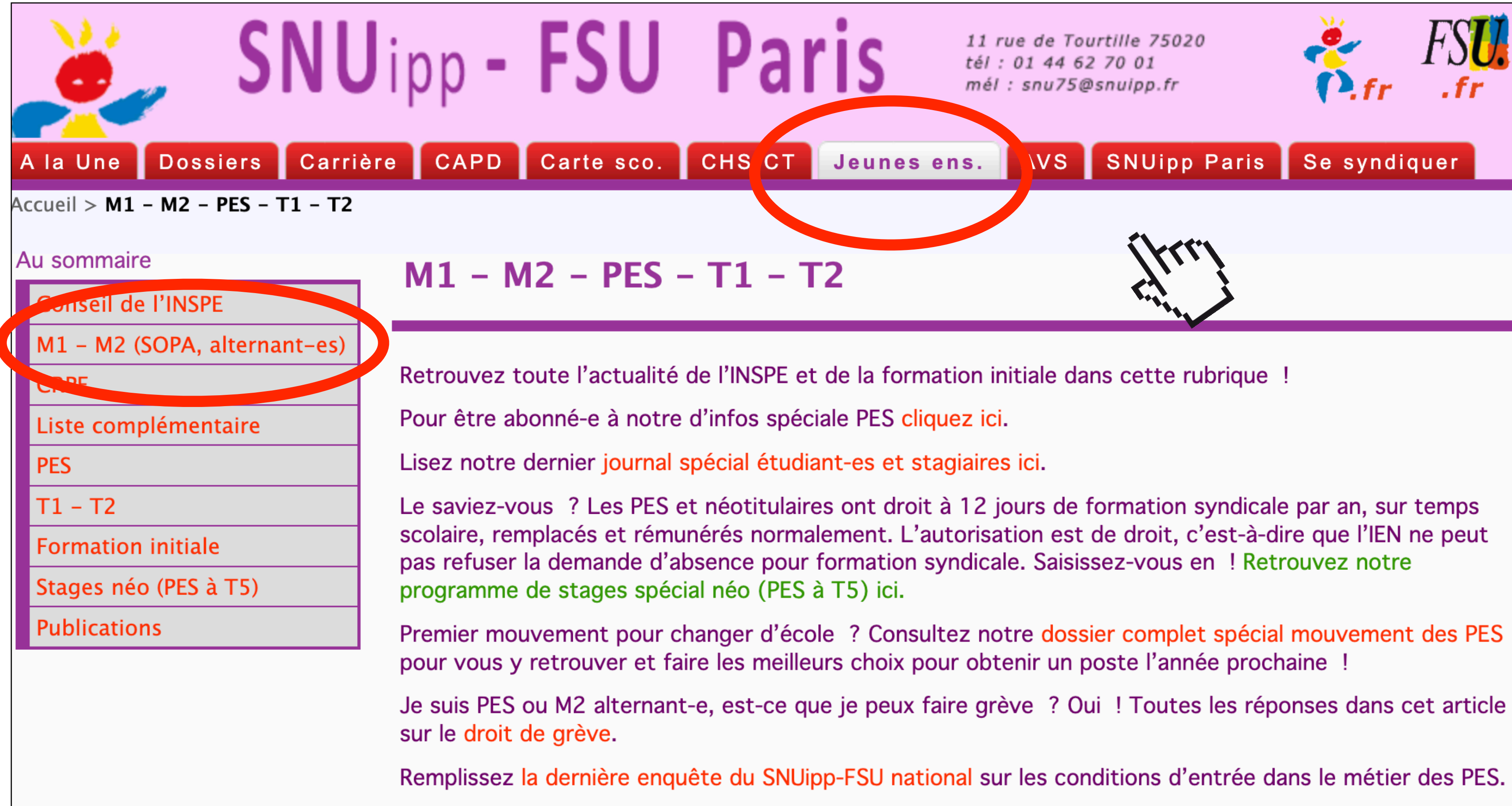
Carrière
Tout savoir sur la carrière des enseignant-es des écoles à ...

Dossier Mouvement 2021
E-Dossier mouvement 2021 SNUipp-FSU Paris. Votre ...

[Autres résultats sur snuipp.fr »](#)

d'écran

10. Fonctionnement de notre site



SNUipp - FSU Paris
11 rue de Tourtille 75020
tél : 01 44 62 70 01
mél : snu75@snuipp.fr

[A la Une](#) [Dossiers](#) [Carrière](#) [CAPD](#) [Carte sco.](#) [CHS CT](#) **[Jeunes ens.](#)** [SVS](#) [SNUipp Paris](#) [Se syndiquer](#)

Accueil > **M1 - M2 - PES - T1 - T2**

Au sommaire

- Conseil de l'INSPE**
- M1 - M2 (SOPA, alternant-es)**
- CAPD
- Liste complémentaire
- PES
- T1 - T2
- Formation initiale
- Stages néo (PES à T5)
- Publications

M1 - M2 - PES - T1 - T2

Retrouvez toute l'actualité de l'INSPE et de la formation initiale dans cette rubrique !

Pour être abonné-e à notre d'infos spéciale PES [cliquez ici](#).

Lisez notre dernier [journal spécial étudiant-es et stagiaires ici](#).

Le saviez-vous ? Les PES et néotitulaires ont droit à 12 jours de formation syndicale par an, sur temps scolaire, remplacés et rémunérés normalement. L'autorisation est de droit, c'est-à-dire que l'IEN ne peut pas refuser la demande d'absence pour formation syndicale. Saisissez-vous en ! [Retrouvez notre programme de stages spécial néo \(PES à T5\) ici](#).

Premier mouvement pour changer d'école ? Consultez notre [dossier complet spécial mouvement des PES](#) pour vous y retrouver et faire les meilleurs choix pour obtenir un poste l'année prochaine !

Je suis PES ou M2 alternant-e, est-ce que je peux faire grève ? Oui ! Toutes les réponses dans cet article sur le [droit de grève](#).

Remplissez [la dernière enquête du SNUipp-FSU national](#) sur les conditions d'entrée dans le métier des PES.

11. Interlocuteur·ices

Circonscription : IEN et CPC

- Autorisations d'absence
- Envoi des arrêts maladie et justificatifs d'absence
- Problématiques pédagogiques
- Problématiques professionnelles dans l'école, au sein de l'équipe

Gestionnaire

- Problème de paie et primes.
- Congé maternité, congé parental, temps partiel, etc.

INSPE

- Secrétariat général
- M. Bouvier

Applications

- I-Prof (SIAM, SIAP...)
- Webmail académique (mail pro)
- Arena (LSU, AA1D...)
- Colibris (mutuelle, transports...)
- ENSAP (fiche de paie)
- M@gistère (formation à distance)
- Paris Classe Numérique (ENT)

Syndicat

- Toutes questions sur la carrière, vos droits, etc.
- Problème avec l'administration ou la hiérarchie.
- Problème au sein de l'équipe, au sein de l'école.

12. Salaire

Année	Échelon Classe Normale	Indice	Salaire (brut/mois)	Salaire (net/mois)	Indemnité résidence (brut/mois)
PES	1	395	1944,50 €	1534 €	58 €
T1	2	446	2 195 €	1 732 €	65 €
T2	3	453	2 230 €	1 759 €	67 €
T3	3	453	2 230 €	1 759 €	67 €
T4	4	466	2 294 €	1 809 €	68 €
T5	4	466	2 294 €	1 809 €	68 €
T6	5	481	2 367 €	1 868 €	71 €
T7	5	481	2 367 €	1 868 €	71 €
T8	6	497	2 446 €	1 930 €	73 €
... T24	11	678	3 337 €	2 633 €	100 €

Valeur du point
d'indice actuel
= 4,922783€

13. Violences sexistes et sexuelles au travail



Création de la cellule VSS à l'Académie de Paris et à l'INSPE grâce à l'action de la FSU !



→ Si vous avez été victime ou témoin d'une situation de violence sexuelle ou de sexisme à l'INSPE, vous pouvez contacter la cellule VSS mise en place par Sorbonne Université.

→ Le partenariat avec l'Institut en Santé Génésique - Women Safe permet un accompagnement par des spécialistes (médecins, infirmier-ères, psychologues, avocats, juristes).

→ Contact : accueil.universite.isg@gmail.com
01 39 10 85 35 / 07 88 15 12 92.

**Pas une violence
sexiste
ou sexuelle
sur mon lieu
de travail !**



Toutes les infos sur le site de Sorbonne Université : <https://www.sorbonne-universite.fr/universite/nos-engagements/la-mission-egalite/lutte-contre-les-violences-sexuelles-et-sexistes>

13. Violences sexistes et sexuelles au travail

Création de la cellule VSS à l'Académie de Paris et à l'INSPE grâce à l'action de la FSU !

→ Cette cellule d'écoute est joignable par mail pour les personnels estimant être victime ou témoin d'agissements ou de violences à caractère sexiste ou sexuel : stopvss@ac-paris.fr

→ Contacter la référente VSS pour les personnels de l'Académie de Paris, mission assurée par une représentante de la FSU : referentevss.f3sct@ac-paris.fr



**Pas une violence
sexiste
ou sexuelle
sur mon lieu
de travail !**

Guide VSS de la FSU



Guide VSS académique



14. Les rdv de la rentrée

(dates à confirmer)

AOÛT

L. 26

Accueil des M2 alternance à l'INSPE

SEPT.

L. 2

Début des cours des M2 SOPA

SEPT.

Du 2 au 6

Tuilage M2 alternant·es & PEMF

SEPT.

L. 9

Début des cours des M2 Alternance

TOUTE
L'ANNÉE

Permanences du SNUipp-FSU aux INSPE
de Batignolles et Molitor
→ une fois par semaine avec Marie



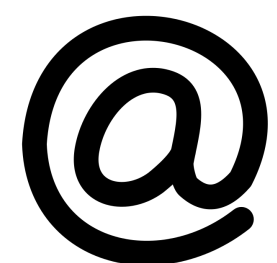
Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Paris



Nous contacter



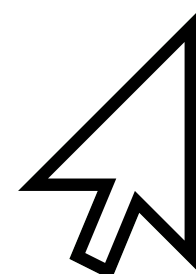
11 rue de Tourtille
75020 PARIS



snu75@snuipp.fr



01.44.62.70.01



www.75.snuipp.fr



- FSU-SNUipp Paris avec les PES & Néo

- FSU-SNUipp Paris



- @SNUippFSUParis



- @fsusnuipp75